



# BPJEPS

## Activités Physiques pour Tous

CLERMONT-L'HÉRAULT

en apprentissage

Titre inscrit au RNCP de Niveau 4 BPJEPS « Activités Physiques pour Tous », fiche RNCP n° 37191,  
publié le 03/01/2023.

Ce titre est certifié et délivré par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques



## OBJECTIFS DU DIPÔME

- Exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant les supports techniques liés aux activités physiques pour tous dans la limite des cadres réglementaires
- Organiser et adapter les activités physiques pour tous tout en prenant en compte les caractéristiques de son public et de sa structure
- Accueillir et assurer la sécurité des publics dont il a la responsabilité
- Concevoir des projets d'activités, d'animations sportives qui s'inscrivent dans le projet de la structure
- Participer à l'organisation, au fonctionnement et au développement de sa structure (actions de communication, promotion...)
- Gérer les équipements sportifs spécifiques
- Maîtriser l'outil informatique
- Acquérir les compétences d'animation
- Améliorer les aptitudes à animer
- Connaître le secteur professionnel de l'animation et des publics
- Accélérer l'insertion dans la vie professionnelle
- Développer des compétences en APT
- Répondre aux besoins APT

## PUBLIC CONCERNÉ

- Les candidats justifiant d'une ou plusieurs expériences dans l'animation désireux de poursuivre et approfondir leur cursus afin d'obtenir un diplôme spécifique

## A L'ISSUE DE LA FORMATION, LE STAGIAIRE SERA CAPABLE DE :

- Encadrer tout public dans toute structure
- Mettre en œuvre le projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une séance un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous
- Mobiliser les techniques des activités physiques pour tous pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage

# MÉTIERS VISÉS

- Animateur ou éducateur sportif salarié dans le secteur privé (associations sportives, clubs, villages de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air,...)
- Animateur ou éducateur sportif salarié au sein d'une association à but social (Centre social, Maison des jeunes et de la Culture, structure de proximité,...)
- Animateur ou éducateur sportif dans le secteur public au sein du service des sports de la mairie (concours ETAP)
- Animateur éducateur sportif indépendant

## INFORMATIONS PRATIQUES

La **formation** aura lieu du 16 Septembre 2024 au 26 Août 2025 - 12 mois

**Rythme** : 2 jours 1/2 en formation, (lundi, mardi et mercredi matin) + 2 jours 1/2 en structure (mercredi après midi, jeudi et vendredi)

**Volume horaire global** : La formation totalise 1361 heures comprenant :

- 602 heures en centre de formation
- 759 heures en structure / stage.

**Lieux de formation** : Clermont L'Hérault

## LES DE L'APPRENTISSAGE

- Formation gratuite pour l'apprenti (coût de formation pris en charge)
- Avoir un revenu mensuel
- Bénéficier d'un statut de salarié
- Sécuriser son parcours de formation (Diplôme + expérience professionnelle)
- Un suivi régulier par une équipe tutorale

# LA FORMATION

Notre formation BPJEPS APT privilégie une **approche pédagogique active et participative**. Le but étant de rendre le stagiaire **acteur de ses apprentissages** (études de cas, mises en situation, quizz...).

Les activités d'apprentissage en structure professionnelle sont précédées et suivies **d'apports théoriques et méthodologiques adaptés**, facilitant les apprentissages des apprenants afin de répondre aux objectifs visés.

Nos formateurs, titulaires d'un niveau de formation supérieur et/ou ayant une forte expérience dans le champ du diplôme visé, **s'adaptent tout au long de la formation au profil de l'apprenant** et à ses particularités en individualisant certaines tâches.

Des partages d'expérience, des travaux individuels ou en groupe, sont au cœur de notre démarche pédagogique. Qu'ils soient effectués en présentiel ou à distance en classe virtuelle, ils **favorisent la confiance et la prise de conscience des acquisitions progressives**.



**Des intervenants extérieurs, experts dans leurs domaines, viennent enrichir les séquences de formation tout au long de la formation.**

- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique.
- Contenus proposés en présentiel et à distance via la plateforme LMS Agora learning
- Pédagogies actives, travaux individuels ou de groupe, recherche d'informations, démonstrations, cours pratiques, études de cas, cours magistraux, mises en situation.
- Accès à la documentation pédagogique et documentaires via DROPBOX

# LE PROGRAMME

La formation BPJEPS ES (Éducateur sportif), mention APT (Activités Physique pour Tous) est constituée de 4 UC (Unités Capitalisables) à valider :

- Les UC1 et UC2 sont des UC transversales portant sur des compétences acquises définitivement (communes à tous les BPJEPS)
- L'UC3 est une UC spécifique de la formation BPJEPS ES, mention APT
- L'UC4 est une UC propre à la mention APT

## UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- Contribuer au fonctionnement d'une structure

## UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

- Concevoir un projet d'animation
- Conduire un projet d'animation
- Évaluer un projet d'animation

**NOMBRE TOTAL D'HEURES D'ENSEIGNEMENTS : 602 H**

## UC3 : CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LA MENTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS »

- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

## UC4 : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « ACTIVITÉS PHYSIQUES POUR TOUS » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SÉANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE

- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la mention
- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la mention
- Garantir des conditions de pratique en sécurité



# BLOC PÉDAGOGIE

Modules	Séquences	Séances
Préparer une séance et/ou un cycle	Concevoir une grille de séance	Identifier les différents temps
		Définir et s'approprier les termes relatifs à la grille
	Préparer une séance adaptée au public et à l'environnement	Identifier les caractéristiques des publics
		Prendre en compte le milieu d'évolution
		Organiser la séance matériellement
		Concevoir, écrire, définir des objectifs
	Favoriser l'apprentissage	Identifier les motivations des pratiquants et les facteurs influents
		Proposer des séances ludiques
		Définir les conditions nécessaires au progrès
	Réaliser une progression pédagogique	Créer un lien entre les séances en utilisant les bilans effectués
	Lier cycle d'apprentissage et projet pédagogique	Maitriser la compréhension d'un projet pédagogique
		Intégrer le cycle d'apprentissage dans un projet pédagogique



# BLOC PÉDAGOGIE

Modules	Séquences	Séances
Animer une séance et un cycle	Connaître et appliquer les principes de communication	Identifier les différentes formes de messages
		Adapter la communication au public et à la situation
	Assurer l'intégrité physique et morale des pratiquants	Mettre en œuvre les gestes des premiers secours
		Gérer les sécurités actives et passives
		Connaitre l'anatomie, la physiologie et la psychologie du corps pour protéger
		Gérer les conflits et les conduites risques
		Les différentes formes d'évaluation
	Évaluer son action	Identifier les critères d'évaluation et les observables
		Construire une grille d'évaluation cohérente
	Réguler son action	Utiliser des variables, variantes, évolutions



# BLOC PÉDAGOGIE

Modules	Séquences	Séances
Transmettre	Utiliser les connaissances spécifiques à l'activité	Maitriser les logiques internes de l'activité concernée
	Adapter ses méthodes	Utiliser différentes méthodes et différents environnement de travail
		Individualiser ses méthodes par rapport à la typologie du public
		Evaluer le niveau des pratiquants
	Mobiliser ses connaissance pour justier son action	Mobiliser des connaissances en pédagogie
		Mobiliser des connaissances scientifiques





# BLOC MAÎTRISER LES TECHNIQUES

Modules	Séquences	Séances
Pratiquer une ou plusieurs APT	Pratiquer les APT	Maitriser et comprendre les enjeux des activités du domaine
		Pratiquer une activité en toute sécurité
		Progresser et acquérir des techniques / Habiletés nouvelles
		S'impliquer pleinement dans les actions éducatives liées aux activités / Mobiliser ses ressources physiques pour vivre efficacement les activités du domaine
	Pratiquer les différentes activités du domaine des APEN	Parcours / Courses d'orientation
		Marche nordique, randonnée
		Roller & pratiques associées
	Pratiquer les différentes activités du domaine des APE	Stretching
		Renforcement musculaire
		LIA / HIA
		Danse ou expression corporelle
	Pratiquer les différentes activités du domaine des ACL	Jeux / sports collectifs, sports de raquette, sports d'opposition, sports athlétiques
		Pratiques urbaines
		Autres pratiques



# BLOC PARTICIPATION À L'ORGANISATION ET À LA GESTION DE LA STRUCTURE

Modules	Séquences	Séances
Réaliser un projet	Connaître les acteurs de son environnement	Identifier les structures participant à la gestion des ASC en France et leurs missions
		Identifier les différents acteurs et leurs prérogatives dans le mouvement sportif français
	Utiliser les outils information	Identifier les différents outils informatiques
		Réaliser et animer une présentation informatique
		Rechercher des informations
	Utiliser une méthodologie de projet	Repérer les différents types de projet
		Définir les objectifs en intégrant son action à un fonctionnement, un contexte
		Identifier les différents moyens disponibles et vérifier la faisabilité du projet
		Organiser et gérer le déroulement de son projet
	Évaluer un projet	Connaitre les différentes formes d'évaluation d'un projet
		Dresser un bilan post-événement
		Identifier les caractéristiques évolutives



# BLOC PARTICIPATION À L'ORGANISATION ET À LA GESTION DE LA STRUCTURE

Modules	Séquences	Séances
Réaliser un projet	Connaître son rôle d'éducateur	Connaître les prérogatives de son diplôme
		Identifier les structures d'emploi
		Intégrer les droits et devoirs de l'éducateur sportif
	Valoriser son travail	Mettre en avant ses qualités
		Se créer un réseau, se faire connaître
		Valoriser des valeurs
		Repérer ses futurs partenaires
	Travailler au sein d'une structure	Contribuer à la programmation
		Participer au suivi administratif
		Participer à la gestion financière
	Proposer une initiative en développant les capacités physiques	Identifier et définir les problématiques liées au développement des capacités physiques
		Proposer une activité physique au développement des capacités physiques



# MODALITÉS D'ÉVALUATION

## ÉPREUVE 1 : UC1 - UC2

Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) un document écrit personnel, d'environ 25 pages (hors annexes) explicitant la conception, la mise en oeuvre et la réalisation d'un projet d'animation et d'encadrement d'un groupe dans le champ des APT.

Ce document écrit, construit selon la méthodologie préconisée, doit avoir un caractère professionnel et doit être réalisé. Le candidat pourra utilement s'appuyer sur l'analyse des situations vécues pendant les périodes de formation en entreprise.

Un entretien avec le Jury d'une durée de 40 minutes maximum comprenant :

- une présentation orale d'une durée de 20 minutes au maximum
- échange avec le jury permettant de vérifier l'acquisition des compétences.
- Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités
- capitalisables transversales UC1 et UC2.



# MODALITÉS D'ÉVALUATION

## ÉPREUVE 2 : UC3

Le(la) candidat(e) réalise un cahier de séances dans lequel doit figurer l'identification des caractéristiques du public, l'identification des contraintes et des ressources dans un contexte donné, la préparation d'une action d'animation incluant la fixation d'objectifs appuyés sur l'analyse diagnostique des fiches et incluant les outils d'évaluation appropriés (remis au jury avant la séance pédagogique).

Épreuve pratique : Le(la) candidat(e) conduit une séance d'animation d'APS pour tous (durée effective de 45 minutes à 1 heure), pour un public d'au moins 6 personnes dans les deux domaines choisis lors des deux épreuves.

Épreuve orale : Le(la) candidat(e) présente au jury, à partir de documents (projet, cahier de séances, planning, évaluations...) la séance et son contexte. Durée : 10 minutes.

Le candidat devra se montrer capable :

- de justifier ses choix d'objectifs, d'action, de moyens, sa démarche,
- de caractériser l'attitude et le mode de relation choisis en les justifiant,
- de décrire le cadre réglementaire de l'action, les risques et les dispositions prises pour assurer la sécurité,
- de lister les partenaires possibles ou nécessaires pour le déroulement de l'action, d'explicitier la démarche d'évaluation prévue.

Le jury interroge le candidat (20 minutes) sur la justification de ses interventions et de ses choix pendant la séance.

## ÉPREUVE 3 : UC4

Épreuve pratique : Le(la) candidat(e) conduit une séance d'animation d'APS pour tous d'une durée de 45 à 60 minutes pour un public d'au moins 6 pratiquants.

Épreuve orale : A l'issue de la séance, lors d'un entretien de 15 minutes (maximum) , le(la) candidate analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie les choix éducatifs et pédagogique. L'entretien permettra de mettre en évidence les connaissances acquises sur les domaines suivants :

- Anatomie, physiologie, biomécanique
- Psychopédagogie, pédagogie générale, apprentissage
- Cadre législatif et réglementaire des APT



# CONDITIONS D'ADMISSION

## 1- Dossier d'inscription

Après réception et validation du dossier d'inscription, le candidat est convoqué pour les TEP (tests des exigences préalables) et les tests de sélection

## ÉPREUVES D'ENTRÉE EN FORMATION

### 2- TEP (tests des exigences préalables à l'entrée en formation)

**Test d'habileté motrice** : chaque candidat devra réaliser un parcours de motricité chronométré composé de 22 ateliers faisant appel à différentes capacités motrice.

Chaque pénalité se caractérise par du temps supplémentaire ajouté au temps final. Le test est validé si le temps final du parcours est inférieur au temps maximal retenu, 1 minute 46 pour les hommes, 2 minutes 06 pour les femmes. Des bonifications de temps sont accordées pour les candidats âgés. L'organisation du parcours et les bonifications sont conformes à l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention APT du BPJEPS spécialité « éducateur sportif ».

**Test Luc Léger** : ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique.

- Fin du palier 6 pour les femmes
- Fin du palier 8 pour les hommes

Le test « Luc Léger » est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20 mètres, selon le rythme indiqué par des « Bips ». Les candidats se placent derrière une ligne « A » matérialisée au sol et délimitée par des plots. Au signal de la bande sonore, les candidats doivent se diriger vers la ligne « B » également matérialisée au sol et par des plots à chaque extrémité.

L'échec de ce test (TEP) est éliminatoire.

### 3- TESTS DE SÉLECTION

- **Épreuve écrite** : le candidat doit répondre à un sujet proposé concernant le secteur des activités sports collectifs. Il dispose de 90 min pour y répondre de manière structurée
- **Entretien avec le jury d'une durée de 20 minutes** : Après s'être présenté, le candidat explique son parcours, son projet professionnel ainsi que ses motivations. Il répond ensuite aux questions qui lui sont posées





## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Le dossier de candidature est à remplir en ligne sur le site internet : [www.ifdis.com](http://www.ifdis.com).

Le nombre d'étudiants est limité à 20.

Pour les étudiants admis en formation, les contrats d'apprentissage peuvent être signés avec la structure trois mois avant le début du cycle de formation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Besoins d'aménagements (études et/ou examens)

: Prendre rendez-vous :

Par téléphone au : 06 25 79 79 69

Par email : [direction@ifdis.com](mailto:direction@ifdis.com)

Par page contact : [cliquez ici](#)

Exemples d'aménagements des études :

- Accompagnement pédagogique pour l'apprentissage des modules
- Assistance individuelle pour relecture/reformulation ;
- Assistance individuelle pour l'installation, la prise en main et l'utilisation du matériel numérique/technologique ;
- Majoration de temps pour l'apprentissage des modules

## COÛT DE LA FORMATION

**Frais de dossier** : 50 €

Les frais de dossier comprennent les tests de sélection, le positionnement

**Frais pédagogique** :

Formation gratuite (prise en charge totale du coût de la formation via l'apprentissage dans le cadre du plan de relance « 1 jeune, 1 solution ») : se rapprocher de l'organisme de formation.

# CONTACT

## Coordonateur de la formation :

Monsieur Sébastien Meaume

- 06 62 31 44 01
- [sebastien.meaume@ifdis.com](mailto:sebastien.meaume@ifdis.com)

## Directrice des services IFDIS :

Madame Isabelle Deshayes

- 06 25 79 79 69
- [direction@ifdis.com](mailto:direction@ifdis.com)



1 Rue Louis Lumière, 34970 Lattes



+ 33 6 25 79 79 69



[direction@ifdis.com](mailto:direction@ifdis.com)

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR  
NOS FORMATIONS**

Rendez-vous sur notre site :  
[www.ifdis.com](http://www.ifdis.com)